

Le torpillage du service public d'éducation par un ministère en déshérence!

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Il y a un peu plus de deux ans, Gabriel Attal, alors ministre de l'éducation, adressait un courrier aux enseignant.es pour présenter sa vision du système éducatif et dans le cadre d'une conférence de presse, annonçait ses mesures du « choc des savoirs » destinées à « élever le niveau des élèves ». Pour Sud Education, ces mesures avaient un seul et même objectif : rendre les élèves scolairement fragiles responsables de leurs difficultés plutôt que de trouver des moyens pour les faire réussir avec les autres.

Face au fiasco pédagogique et au gré des changements de ministres, les mesures emblématiques de ce "Choc des savoirs" sont aujourd'hui détricotées peu à peu mais dans la plus grande discrétion. Néanmoins, le ministère laisse toujours la possibilité de mettre en place ces pratiques pédagogiques discriminantes, bien qu'elles soient sans effet, sur les inégalités et difficultés scolaires.

Encore aujourd'hui, l'école inclusive reste un slogan de communication faute de moyens à la hauteur des besoins des élèves, et notamment de celles et ceux à besoins éducatifs particuliers. Sans formation ni ressource, les enseignant.es, seul.es ou accompagné.es d'AESH, encore et toujours dans la précarité et toujours en attente d'une reconnaissance professionnelle, se retrouvent face à des situations de crises ingérables. Aucune école n'est aujourd'hui épargnée, l'augmentation du nombre d'arrêts de travail en est la preuve. En effet, toute la communauté éducative se trouve exposée aux RPS ; et face à la légitimité d'exercer son droit de retrait, l'institution plutôt que de faire preuve de prévention et d'écoute des professionnels, attend l'accident pour recourir ensuite, en guise de protection, au déplacement des élèves en manque de soin, d'une école à une autre.

Pourtant des pistes existent. Et notamment la réduction des effectifs de toutes les classes dans toutes les disciplines qui serait un gage certain d'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et d'enseignement des personnels. Mais encore une fois, les mesures que vous annoncerez dans cette instance confirmeront le choix de ces dernières années, avec l'annonce de nombreuses fermetures de classe puisque le cap maintenu, n'est autre que celui de la casse du service public d'éducation.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, faute de moyens suffisants et sans investissement fort de la part du ministère, l'éducation nationale sera incapable de tenir ses promesses à savoir celles de l'accueil digne de tou.tes les élèves, celles de la réduction des inégalités scolaires et celles d'une école émancipatrice.